



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le jeudi 19 octobre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2023

### DELIBERATION

N° 164/2023

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

### OBJET :

Décision modification n° 5 –  
Budget Principal

**ABSENTS :** Herbert WOLFERS, Michel BRAUN.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Michel BRAUN à André IPERT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Audrey ROSSI

Madame Audrey ROSSI informe de la nécessité de prendre une décision modificative au budget Principal pour les raisons suivantes :

- Les immobilisations imputées au compte 2031 correspondant à des travaux terminés doivent être intégrés à l'actif au compte 21318, pour un montant de 128 689,34 €.
- Les immobilisations imputées au compte 2031 correspondant à des travaux en cours doivent être intégrés à l'actif au compte 2315, pour un montant de 28 353,61 €.

Madame Audrey ROSSI propose les virements suivants :

06023

COMMUNE de BREIL sur ROYA

Code INSEE

BUDGET PRINCIPAL

DM n°5 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal.

## DECISION MODIFICATIVE N°5

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2031 : Frais d'études	0.00 €	157 042.95 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>157 042.95 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-21318 : Autres bâtiments publics	0.00 €	0.00 €	0.00 €	128 689.34 €
<b>TOTAL R 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>128 689.34 €</b>
R-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 353.61 €
<b>TOTAL R 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>28 353.61 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>157 042.95 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>157 042.95 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>157 042.95 €</b>		<b>157 042.95 €</b>

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la décision modificative n°5 au Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE



Le Maire

Sebastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sebastien OLHARAN